Saison 2012/2013

CAHIER TECHNIQUE "FOOTBALL A 9"

OSONS ENSEMBLE LE FOOTBALL DE DEMAIN !

Julien Fradet
Conseiller Départemental du Football d'animation
District de Vendée de Football

PRESENTATION SAISON 2012/2013

Le Direction Technique National conduit depuis quelques années une réflexion générale autour du football et particulièrement du Football à effectif réduit. Les saisons 2010/2011 et 2011/2012 ont donc permis d'expérimenter, d'observer et de comparer les différents plateaux et rencontres sur le territoire national, régional et départemental. Cette action fondée sur l'activité des joueurs, les règles du jeu et le climat des rencontres permettra prochainement la proposition d'un schéma cadre national sur tout le territoire français.

Dans ce domaine, la Ligue Atlantique de Football et le District de Vendée de Football s'engage totalement depuis deux saisons dans cette démarche avec la mise en place d'un projet sportif et éducatif ambitieux nommé « Osons le football de demain ». Toutes les dispositions prises depuis deux saisons ont donc pour seul but de positionner le joueur, donc l'enfant -, au centre de notre attention, en tenant compte de son développement moteur, physiologique et psychologique afin que chacun de nos licencié(e)s s'épanouissent dans son activité favorite : le Football

Pour cette nouvelle saison 2012/2013, le District de Vendée de Football souhaite donc maintenir la ligne de conduite technique qu'elle s'est fixée depuis deux ans. Pour cela, les conditions d'Accueil, l'Education et le Plaisir du Jeu resteront les valeurs essentielles du projet 2012/2013 avec l'objectif de proposer un Football d'animation le plus attrayant et attractif possible pour l'ensemble de nos joueurs et joueuses.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé important de vous proposer un support d'information mais aussi pédagogique, pour vous redonner les principes d'organisation et de fonctionnement des différentes catégories ainsi qu'un récapitulatif des actions menées dans le football d'animation sur notre département.

Nous comptons sur vous, Educateur, Dirigeants ou Parents, pour être des acteurs respectueux et fidèle de cette philosophie, tout cela dans l'intérêt de nos enfants…

Patrice GERNEZ, CTD et Julien FRADET, CDFA

LE SOMMAIRE

- **Préambule**
  - LES OBJECTIFS DU FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT... 4
  - POINTS DE REGLEMENT IMPORTANT…… 5

LE FOOTBALL A 9 DES U12/U13

- LE FOOTBALL A 9 …… 6
- LA RENCONTRE DU FOOT A 9 …… 7
- LE DEFI JONGLAGE …… 8 à 9
- LES REGLES DU FOOT A 9 …… 10 à 12
- LE CALENDRIER DU FOOT A 9 …… 13 à 14
- LA FEUILLE DE PLATEAU DU FOOT A 9 …… 15
- MODIFICATION DE CALENDRIER …… 16
- LES RESPONSABLES DE SECTEURS DU FOOT A 9 .. 17

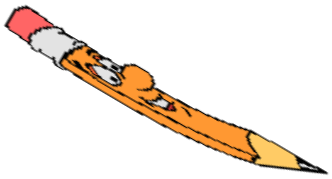

LES OBJECTIFS, LES CATEGORIES, LES PRATIQUES…

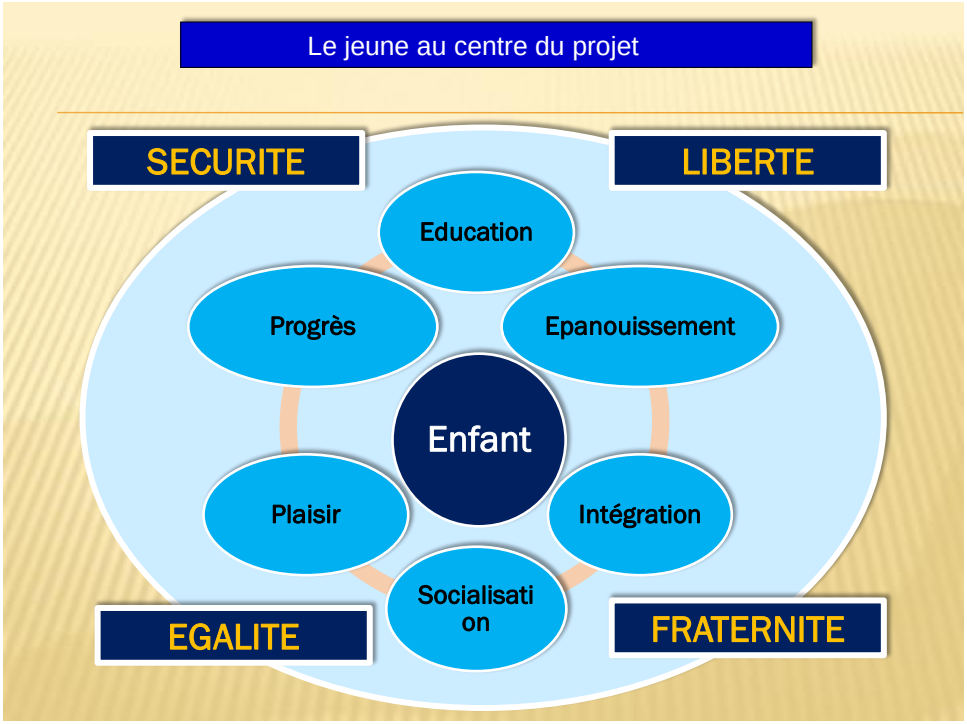

Attirer, Accueillir, Faire jouer, Encadrer, Fidéliser

						Pratiques			FMS		Détection
GS	PRIMAIRE	2007	U6	MIXITE	FOOT à 3	EF FEMININ	Favoriser le jeu. Favoriser le plaisir pour toutes et tous (jouer dans sa catégorie et à son niveau). Assurer la progression cohérente. Aider les bénévoles dans les clubs (organisation simplifiée).				
CP		2006	U7								
CE1		2005	U8		FOOT à 5						
CE2		2004	U9								
CM1		2003	U10		FOOT à 7						
CM2		2002	U11								
6ème	COLLEGE	2001	U12		FOOT à 9	COPA		SSS	SSD	POLE	Défi-jonglerie U11/U13
5ème		2000	U13								Concours Pôle Espoirs
4ème		1999	U14		FOOT à 11						Espoirs du Foot
3ème		1998	U15								Coupe Nationale

REGLEMENT SUR LES PRATIQUES

- Les règlements de la Fédération Française de Football comme ceux de la ligue Atlantique sont très clairs sur *le surclassement des joueurs dans la catégorie supérieur* : http://www.fff.fr/common/bib_res/ressources/420000/7000/100614115507_5_Annexe_6_2010_2011.pdf

    - La pratique du football à 9 est réservée aux seuls U12 et U13.

- Pour résoudre le cas des individualités en avance footballistique ou pour compléter des effectifs trop justes en milieu rural, les clubs ont la possibilité
    - d'intégrer dans la limite de trois par équipe des joueurs de la catégorie inférieure (U11) en Football à 9.
    - Cf. : Article 168 des règlements fédéraux de la FFF.
    - Et schéma cadre du football à effectif réduit « Osons ensemble le football de demain » validé par le comité directeur de ligue du 17/04/2010)

- Les joueuses U7 F à U 15 F peuvent évoluer dans les compétitions masculines :
    - de leur catégorie d'âge
    - de catégorie d'âge immédiatement inférieure à la leur.

- *Les clubs en infraction vis-à-vis de ce règlement s'exposent en cas d'accidents au refus des assurances d'indemniser les victimes au motif que les clubs où les dirigeants ont volontairement transgressé le règlement !*

LE FOOTBALL A 9

U12 (nés en 2001) U13 (nés en 2000)

LES MODALITES

1- Faire participer l'ensemble des enfants licenciés dans les clubs.
2- Tendre vers 80% de temps de jeu/joueur
3 - Initiation au football sous forme jouée. Mettre en avant le contenu dans le jeu avant le résultat (intérêt des règles du jeu spécifiques).
4 – Jouer dans sa catégorie avec une opposition adaptée (niveau)
5 – Protocole d'avant et après match
6 - Variété des offres de pratique (extérieur/futsal/Beach soccer)

ORGANISATION D'UNE RENCONTRE

Catégories U12 (2001) et U13 (2000)
Maximum 3 U11 (2002) par équipe
Championnat/Coupe/Challenge
5 niveaux (montées et descentes en fin de première phase)
Horaire de la rencontre :
Accueil à 10H00 – Début de la jonglerie à 10H15 – match à 10H30
1 défi-jonglerie et une rencontre
Temps de jeu : 2X30 min
Maillots numérotés obligatoires correspondant à la feuille de match
Ballons Taille 4

OBEJCTIFS : JOUER POUR PROGRESSER – PROGRESSER EN JOUANT - FIDELISER NOS LICENCIE(E)S - PLAISIR

LA RENCONTRE DU FOOTBALL A 9

Pour une bonne organisation de rencontre

Prévoir le matériel nécessaire (accueil/terrain/défi-jonglerie)
Prévoir le délai de l'installation du matériel pour accueillir les clubs ensuite.
Respecter les distances des surfaces de réparation.
Prendre en charge les arbitres (licenciés obligatoirement) et leurs donner les instructions
Prendre en charge les dirigeants pour effectuer les feuilles de matchs.
Respecter l'heure du début du plateau en commençant par le Défi-Jonglage
Faire respecter le protocole d'avant et après-match pour les joueurs et les éducateurs.
Présence uniquement d'un éducateur, d'un dirigeant et des remplaçants sur le banc. Les parents sont à l'extérieur du terrain.
Prévoir un goûter à la fin du plateau.
Respecter le calendrier général ou prévoir les reports.

Matériel nécessaire :

❑*1 filet de 12 ballons (Taille 4) par terrains pour le défi-jonglage*

❑*2 ballons par terrain pour la ou les rencontres*

❑*Si lignes de surface de réparation non tracées, utiliser des coupelles (utilisé la même couleur)*

❑*Buts avec filet*

❑*Banc de touches pour un éducateur, un dirigeant et les suppléants (Les autres accompagnateurs sont placés derrière les mains courantes)*

Protocole d'organisation d'une rencontre à 9

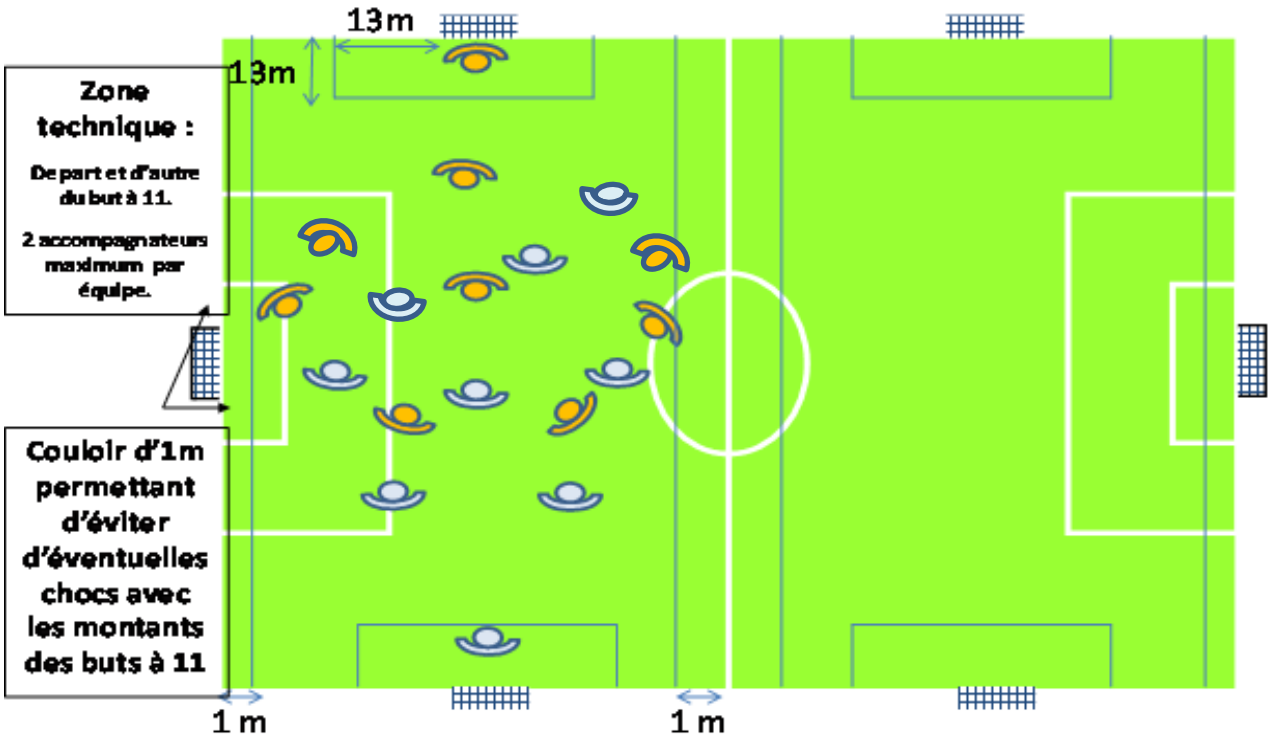

ORGANISATION DU DEFI-JONGLAGE

- Défi entre deux joueurs, un de chaque équipe. ***Les deux gardiens***, les deux n°2…. (voir schéma)
  - Si les effectifs sont inégaux, le dernier joueur jongle devant son éducateur.
  - Matériel : prévoir 1 ballon pour 2 joueurs correctement gonflé.
- Au signal de l'arbitre ou du responsable de plateau, les joueurs d'une équipe jonglent pendant 2 minutes du pied, puis 2 minutes de la tête (se reporter à la progression du district / phase).
- Chaque joueur retient son meilleur score sur la séquence.
- Aux termes des 4x2', les joueurs viennent annoncer leur performance à l'arbitre (rubrique feuille de plateau).
- Le ballon au départ est monté par le joueur/la joueuse au pied ou à la main(uniquement tête).
- Quand les joueurs/joueuses A et B ont terminé leurs essais, ils viennent communiquer leur résultat à l'arbitre au centre du terrain.

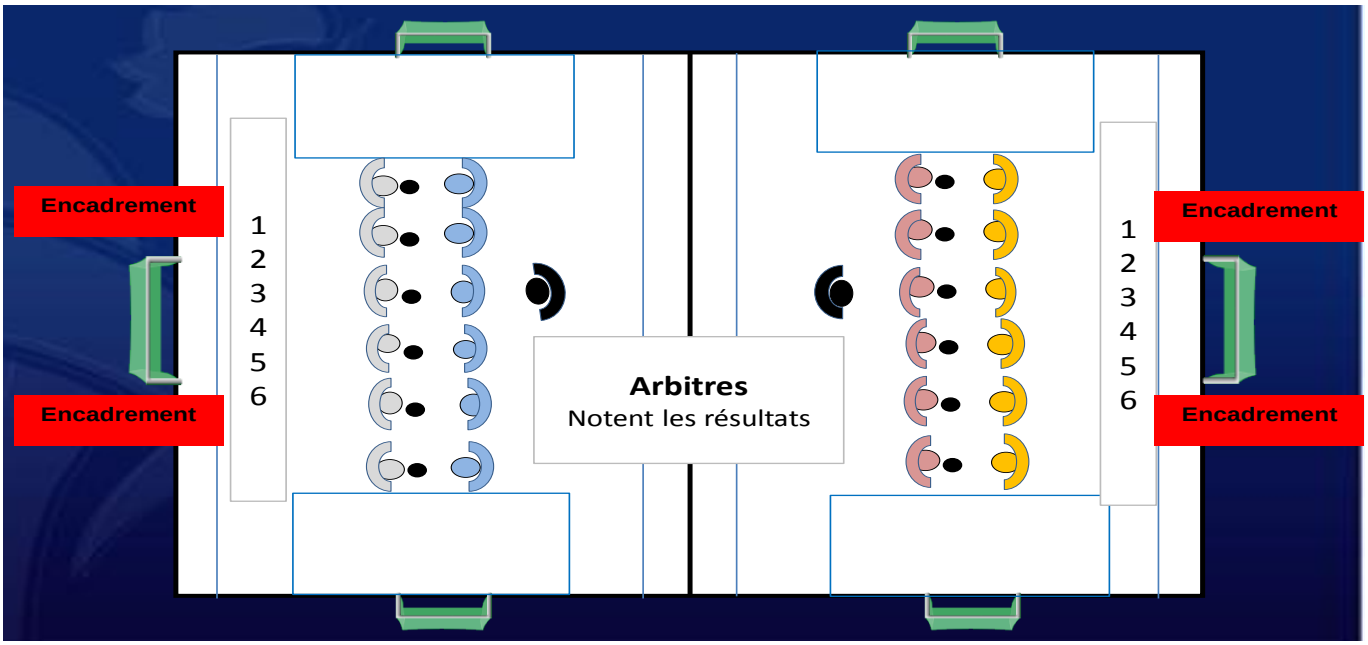

<u>Objectifs de la saison 2012/2013</u> :

- PHASE AUTOMNE :

  Supérieure/1ère Division/2ème Division : Réaliser 50 contacts du pied droit + 50 pied gauche

  3ème Division/4ème division : Réaliser 50 contacts du pied fort + 30 pied faible
- PHASE PRINTEMPS :

  1ère Division/2ème Division : Réaliser 50 contacts alternés + 50 têtes

  3ème Division/4ème Division : Réaliser 50 contacts + 30 têtes

LE REGLEMENT DU DEFI JONGLAGE

LIGUE ATLANTIQUE DE FOOTBALL — Saison 2012-2013

District de Vendée de Football

Défi-Jonglage

Info - Défi-jonglage, plus de match nul

Le défi s'effectue sur 9 joueurs minimum.
La distribution des points se fera à égalité de joueurs (équipe A présente 11 joueurs et l'équipe B, 10 joueurs ….. Le défi s'effectuera sur les 10 premiers joueurs inscrits sur la feuille de match).
Tous les joueurs doivent jongler, même sans opposant.
Une équipe présentant 8 joueurs, se verra pénaliser sur le 9ème joueur.

1 ► L'équipe possédant le plus de joueurs vainqueurs de leur défi (nombre de croix) sera déclarée gagnante et se verra attribuée 2 points, l'équipe perdante, 1 point.

2 ► **En cas d'égalité, il sera procédé au total des jonglages des 9 meilleurs jongleurs par équipes.**
L'équipe ayant le total le plus élevé sera déclaré vainqueur.

* En cas d'égalité : 1 / Total des 8 meilleurs jongleurs
2 / Total des 7 meilleurs jongleurs

Défi	Points
Gagné	2 pts
Match nul	Somme des 9 meilleurs jongleurs Vainqueur = 2 pts / Perdant = 1 pt
Perdu	1 pt

Temps imparti : 2 mn par objectif en alternance
Respect des numéros : le gardien N°1 est noté en numéro 1 sur la feuille de match
Important : les numéros des maillots correspondent au N° de la feuille de match .
L'équipe recevante jongle la 1ère.

* Exemples de situation

a)

Equipe A		Equipe B		
12 Joueurs	4 croix.	10 joueurs	**5 croix**	= 2 pts Eq.B & 1 pt Eq. A

Total du défi sur 10 joueurs

b)

Equipe A		Equipe B		
8 Joueurs	4 croix.	9 joueurs	**5 croix**	= 2 pts Eq.B & 1 pt Eq. A

Total du défi sur 9 joueurs
le 9ème joueur Eq.B est vainqueur, pas d'opposant

c)

Equipe A		Equipe B	
11 Joueurs	**6 croix.**	10 joueurs	**6 croix**

Egalité = recours à la somme des 9 meilleurs jongleurs par équipes, soit (exemple) :

589 jonglages	**642 jonglages**	
	▲	= 2 pts Eq.B & 1 pt Eq. A

LES REGLES DU JEU DU FOOTBALL A 9

LOI 1 - TERRAIN DE JEU

- Le terrain doit avoir les dimensions suivantes :
  - longueur 60 à 70 m, largeur : 45 à 55 m
- Les dimensions des buts sont de 6 x 2.10 m (tolérance 2 m) :
  - Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à 11.
- Le cercle central à 6 m de rayon.
- Le point de réparation (pénalty) est placé à 9 m.

LOI 2 – BALLON

- Ballon utilisé : numéro 4 (63 à 66 cm de circonférence).

LOI 3 - NOMBRE DE JOUEURS

- Une équipe se compose de 9 joueurs dont 1 gardien de but et de 3 remplaçants maximum.
- Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre.
- Les joueurs remplacés deviennent remplaçants.
- Une équipe présentant moins de 7 joueurs est déclarée forfait.

Surclassement

- Conformément aux dispositions de l'article 73 et 168 des règlements généraux, une équipe U13 ne peut comporter plus de 3 joueurs U11 surclassés.

LOI 4 - EQUIPEMENT DES JOUEURS

- Identique à celui du jeu à 11
- **Rappel :** Le port des protège-tibia est obligatoire ,Tip-top autorisé à condition d'être de la même couleur que les chaussettes

LOI 5 – ARBITRE

Identique à celui du jeu à 11

Rappel

L'arbitrage doit être assuré par tout licencié sous réserve qu'il connaisse bien les règles du jeu à 9

LOI 6 - ARBITRES ASSISTANTS

- Identique à celui du jeu à 11, avec une mission éducative, celle d'aider le jeune arbitre central

LOI 7 - DUREE DES MATCHS

- La durée du match pour les U13 est de 2 x 30' minutes soit 1H00 de jeu'
- Pas de temps additionnel sauf en cas de blessure
- Pas de prolongations en cas de match nul

LOI 8 - COUP D'ENVOI ET REPRISE DU JEU

- Identique à celle du jeu à 11, mais les joueurs adverses doivent se trouver à 6m du ballon.

LOI 9 - BALLON EN JEU ET HORS DU JEU

- Identique à celui du jeu à 11

LOI 10 - BUT MARQUE

- Identique à celui du jeu à 11

LOI 11 - HORS-JEU

- Identique à celle du jeu à 11, la zone de hors-jeu est à la ligne médiane

LOI 12 - FAUTES ET COMPORTEMENT ANTISPORTIF

- Identique à celle du jeu à 11, sous réserve des modifications suivantes :

1 - Tous les coups-francs prévus comme sanction ou reprise du jeu sont directs. Lorsqu'un joueur, hors de sa surface de réparation commet une des 10 fautes référencées :

1) Donne ou essaie de donner un coup de pied à l'adversaire
2) Fait ou essaie de faire un croche-pied à l'adversaire
3) Saute sur un adversaire
4) Charge un adversaire
5) Frappe ou essaie de frapper un adversaire
6) Bouscule un adversaire
7) tacle un adversaire
8) Tient un adversaire
9) Crache sur un adversaire
10) Touche délibérément le ballon de la main (excepté le gardien de but dans la surface de réparation).

et/ou

- Enfreint avec persistance les lois du jeu
- Désapprouve par paroles ou par gestes les décisions de l'arbitre
- Se rend coupable de conduites inconvenantes.
- Tient des propos injurieux ou grossiers.
- Agit volontairement contre l'esprit du jeu.

LOI 12 - FAUTES ET COMPORTEMENT ANTISPORTIF (Suite Gardien de but)

2 - Toutes les fautes commises intentionnellement dans la surface de réparation par l'équipe défendante est passible d'un coup-franc direct entraînant un coup de pied de réparation.

3 - Si le gardien de but se saisit du ballon avec les mains sur une passe volontaire du pied de son partenaire, la sanction est un coup-franc direct à 13 m face au but avec mur à 6 m.

4 - Tous les dégagements de gardien effectués de volée ou demi-volée seront sanctionnés d'un coup-franc direct sur la ligne des 13 mètres avec mur à 6 m.

LOI 13 - COUPS-FRANCS

. Tous les coups-francs sont directs, et la distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 m.

. Toute contestation d'un joueur ou de l'éducateur de l'équipe sanctionné se verra pénalisée, le coup-franc direct sera avancé de 6 m.

LOI 14 - COUP DE PIED DE REPARATION

. La distance du point de réparation : 9 m.

LOI 15 - RENTREE DE TOUCHE

. Identique à celle du football à 11

. En cas de touche non conforme, le joueur devra (ré)exécuter son geste.

LOI 16 - COUP DE PIED DE BUT

. Le ballon est placé et arrêté devant le but, **entre la ligne de but et les 9 m**.

. Il sera frappé obligatoirement par le gardien de but.

LOI 17 - COUP DE PIED DE COIN (CORNER)

. Identique à celle du football à 11.

. La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 m.

❒ RAPPEL NOMBRE DE JOUEURS

Equipe U 13 : Une équipe se compose de 9 joueurs

- ✓ Une équipe peut présenter 9 joueurs plus 3 remplaçants maximum
- ✓ Une équipe présentant moins de 7 joueurs est déclarée forfait

❒ RAPPEL SURCLASSEMENT

Conformément aux Articles 73 et 168 des Règlements généraux de la F.F.F. :

- ✓ une équipe « U 13 » ne peut compter plus de 3 joueurs « U 11 » .

❒ VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DES JOUEURS

- ✓ Avant chaque rencontre, les licences seront mises à disposition du responsable de l'équipe adverse qui aura la possibilité s'il le juge opportun, de procéder à un appel des joueurs pour vérifier leur identité.

❒ INCORPORATION EN ÉQUIPES INFÉRIEURES, DE JOUEURS AYANT PRATIQUÉ EN ÉQUIPES SUPÉRIEURES

- ✓ a) Lorsque qu'une équipe 1 ou une équipe supérieure d'un club est forfait , ce même jour, les équipes inférieures ne peuvent participer à aucune compétition, elles seront déclarées forfaits et se verront attribuer 0 point.
- ✓ Ne peuvent participer à un match de championnat remis, coupe, lorsque la ou les équipes supérieures ne jouent pas : plus de **2 joueurs** ayant participé à la dernière rencontre officielle disputée par la ou les équipes supérieures
- ✓ Ne peuvent entrer en jeu au cours des deux dernières rencontres de championnat plus de **2 joueurs** ayant participé à 3 matches en équipes supérieures

Pour les phases finales

La ou les équipes inférieures disputant une phase finale ne peuvent comprendre dans leur composition :

plus de **2 joueurs** ayant participé à 3 matches en équipes supérieures lors de la 2ème phase

Lorsque plusieurs équipes d'un même club disputent une phase finale :

- ✓ le même jour, la ou les équipes inférieures ne peuvent comprendre :
  plus de **2 joueurs** ayant participé à 3 matches en équipes supérieures lors de la 2ème phase
- ✓ à des dates différentes, la ou les équipes inférieures ne peuvent comprendre aucun joueur ayant participé à la dernière rencontre officielle avec la ou les équipes supérieures.

❒ PENALITES

- ✓ L'équipe qui n'aura pas respecté le règlement précité aura match perdu par pénalité dans les cas suivants : Si des réserves ont été notifiées par écrit sur la feuille de match, par le responsable de l'équipe adverse et avant la rencontre.

OU

- ✓ Si après la rencontre, lors du contrôle des feuilles de matches, le membre de la Commission Départementale Foot à 9, décèle une infraction au règlement dans la composition des équipes.
  Le club fautif sera pénalisé d'une amende de 10 €uros.

❒ FORFAIT GENERAL

- ✓ Il doit être signalé par écrit au responsable du secteur. Une équipe déclarant forfait général en championnat ne pourra participer aux compétitions de Coupe.

  L'équipe forfait général sera pénalisée d'une amende de 20 €uros.

❒ REPORT DE MATCH DE CHAMPIONNAT

Match remis : Le formulaire « modification au calendrier » est prévu à cet effet :

- ✓ avoir l'accord du club adverse, noter la date et l'horaire du report (match à jouer avant la dernière journée de la phase concernée)
- ✓ envoyer le formulaire au membre de la Commission, responsble du groupe.

En cas de force majeure :

- ✓ Si le match ne peut se jouer à la date prévue, le club doit en informer le membre de la Commission responsable du groupe qui fixera les modalités du report de la rencontre.

  Pour un forfait partiel, l'équipe sera pénalisée d'une amende de 10 €uros.

- ✓ Si après une rencontre, - lors du contrôle des feuilles de matches -, le membre de la Commission Départementale du Football à 9, décèle une infraction au règlement dans la composition des équipes :
  - Le club fautif sera pénalisé d'une amende de 10 Euros
  - Il y aura match perdu par pénalité sans en reporter le bénéfice au club adverse.

TOUT LITIGE NON PRÉVU AU RÈGLEMENT SERA EXAMINÉ PAR LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE FOOT A 9 (U 13)

LE CALENDRIER DU FOOTBALL A 9

	SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE				JANVIER		
S	**1**			L	**1**			J	1			**S**	**1**	J.5 S.D	J.7	**M**	**1**	*jour de l'an*
D	**2**			M	**2**			V	2	-	-	**D**	**2**			M	2	- -
L	3			M	3			**S**	**3**			L	3			J	3	
M	4			J	4			**D**	**4**			M	4			V	4	
M	5			V	5			L	5			M	5			**S**	**5**	*FUTSAL*
J	6	Réunions de secteur des responsables du Football à 9		**S**	**6**	Coupe / CH.1 + Journée F.Fém		M	6			J	6			**D**	**6**	
V	7			**D**	**7**			M	7			V	7			L	**7**	
S	**8**			L	**8**			J	8			**S**	**8**	Coupe / CH.3		M	**8**	
D	**9**			M	**9**			V	9	-	-	**D**	**9**			M	9	
L	10			M	10			**S**	**10**	Coupe / CH.2		L	10			J	10	
M	11			J	11			**D**	**11**			M	11			V	11	
M	12			V	12			L	12			M	12			**S**	**12**	*FUTSAL*
J	13			**S**	**13**	J.1 S.D.	J.3	M	13			J	13			**D**	**13**	
V	14			**D**	**14**			M	14			V	14			L	**14**	
S	**15**	Rentrée F.9		L	**15**			J	15			**S**	**15**	J.6 S.	Rattrap	M	**15**	
D	**16**			M	**16**			V	16	-	-	**D**	**16**			M	16	
L	17			M	17			**S**	**17**	J.3 S.D.	J.5	L	17			J	17	
M	18			J	18			**D**	**18**			M	18			V	18	
M	19			V	19			L	19			M	19			**S**	**19**	Coupe / CH.4
J	20			**S**	**20**	J.2 S.D.	J.4	M	20			J	20			**D**	**20**	
V	21			**D**	**21**			M	21			V	21			L	**21**	
S	**22**	Ev. R1	J.1	L	**22**			J	22			**S**	**22**			M	**22**	
D	**23**			M	**23**			V	23	-	-	**D**	**23**			M	23	
L	24			M	24			**S**	**24**	J.4 S.D.	J.6	L	24			J	24	
M	25			J	25			**D**	**25**			M	25	Noël		V	25	
M	26			V	26			L	26			M	26			**S**	**26**	Rattrapage
J	27			**S**	**27**	Rattrapage		M	27			J	27			**D**	**27**	
V	28			**D**	**28**			M	28			V	28			L	28	
S	**29**	Ev. R2	J.2	L	29			J	29			**S**	**29**			M	29	
D	**30**			M	30			V	30			**D**	**30**			M	30	
				M	31					-		L	31			J	31	

LE CALENDRIER DU FOOTBALL A 9

	FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN	
V	1		V	1		L	1		M	1	- -	S	1	*Finale*
S	**2**	J.1	**S**	**2**		M	2		J	2		D	2	*Coupe Nation.*
D	**3**		**D**	**3**		M	3		V	3		L	3	
L	4		L	4		J	4		**S**	4		M	4	
M	5		M	5		V	5		**D**	**5**		M	5	
M	6		M	6		**S**	**6**	Finales C./ CH.	L	**6**		J	6	
J	7		J	7		**D**	**7**		M	7		V	7	
V	8		V	8		L	8		M	**8**	*Finales C.Rég.*	S	8	
S	**9**	J.2	**S**	**9**		M	9		**J**	**9**	Ascension	D	9	- -
D	**10**		**D**	**10**		M	10		V	10		L	10	
L	11		L	11		J	11		**S**	**11**		M	11	
M	12		M	12		V	12		**D**	**12**		M	12	
M	13		M	13	Jongl. Secteur	**S**	**13**	J.6	L	13		J	13	
J	14		J	14		**D**	**14**		M	14		V	14	
V	15		V	15		L	15		M	15		S	15	
S	**16**	J.3	**S**	**16**	J.4	M	16		J	16		D	16	- -
D	**17**		**D**	**17**		M	17		V	**17**		L	17	
L	18	- -	L	18	- -	J	18		**S**	**18**		M	18	
M	19		M	19		V	19		**D**	**19**	Pentecôte	M	19	
M	20		M	20		**S**	**20**	J.7	L	**20**		J	20	
J	21		J	21		**D**	**21**		M	21		V	21	
V	22		V	22		L	22		M	22		S	22	
S	**23**	Rattrapage	**S**	**23**	J.5	M	23		J	23		D	23	- -
D	**24**		**D**	**24**		M	24		V	24		L	24	
L	25	- -	L	25	- -	J	25		**S**	**25**		M	25	
M	26		M	26		V	26		**D**	**26**		M	26	
M	27		M	27		**S**	**27**		L	**27**		J	27	
J	28		J	28		**D**	**28**		M	28		V	28	
			V	29		L	29		M	29		S	29	
			S	30	Finale Jonglerie	M	30		J	30		D	30	
			D	**31**	Pâques				V	31				

DEMANDE DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Document à télécharger sur le site internet du District

F.F.F.
LIGUE DE L'ATLANTIQUE
DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

U13

Saison 2012-2013

Demande de modification au calendrier U 13

adressée au plus tard, 8 jours avant le match

Division / Coupe : _____ Groupe : _____

Date : _____ Terrain : _____ Heure : _____

Equipes en présence :

_____ contre : _____

Changement (s) (cochez la ou les cases correspondantes)

Date ☐ Heure ☐ Terrain ☐ Inversion ☐

- Nouvelle date : _____
- Nouvel Horaire : _____
- Nouveau terrain : _____

Club demandeur	
Nom du club :	
Educateur U 13 :	
Mail :	
Téléphone :	

En cas de changement de date, motif de la demande (à remplir obligatoirement)

Club sollicité	
Nom du club :	
Educateur U 13 :	
Mail :	
Téléphone :	

Avis du District

☐ **Accord** ☐ **Refus - Motif du refus :** _____

Membre mandaté : _____ **Date :** _____

Rappel : La confirmation de modification sera adressée par messagerie aux reponsables d'équipes concernés, au plus tard, le mardi soir précédent le match

LA FEUILLE DE MATCH DU FOOTBALL A 9

CHAMPIONNAT – COUPE - CHALLENGE

1 – <u>Le retour</u>

- ✓ **CHAMPIONNAT :**
  - ✓ Imprimer les feuilles de matches spécifiques (à télécharger sur le site du District Rubrique « Football d'animation » « Foot à 9 ».
  - ✓ Après les rencontres : même procédure que le football à 11 – Saisir le résultat, scanner la feuille de match et l'intégrer sur FOOTCLUBS dans les 48H suivant la rencontre.
- ✓ **<u>COUPES ET CHALLENGES :</u>** S
  - ✓ Scanner les feuilles de matches et les adresser par MESSAGERIE au District à l'adresse suivante : resultats@foot85.fff.fr

Amendes

10 EUROS : Non saisie des résultats
15 EUROS : Feuille de match scannée en retard de plus de 24H
10 EUROS : Feuille scannée en retard de plus de 48H après rappel
10 EUROS : Feuille de match incomplète (date, division, groupe)
10 EUROS : Licence non-présenté pour les joueurs
23 EUROS : Licence non-présenté pour Educateur

2 – <u>Compléter</u>

- ✓ Les renseignements généraux (division/groupe/Journée/date/plateau/responsable du secteur/délégué du match)
- ✓ Identifications des filles (O) et garçons (X)
- ✓ Le nom des responsables d'équipes : Educateur

<u>3 – Objectifs:</u>

- ✓ Suivi des effectifs par catégorie
- ✓ Suivi des féminines
- ✓ Bilan du match/classement
- ✓ Bilan FFF

* En cas de match remis, renvoyer une feuille de match avec les informations du match

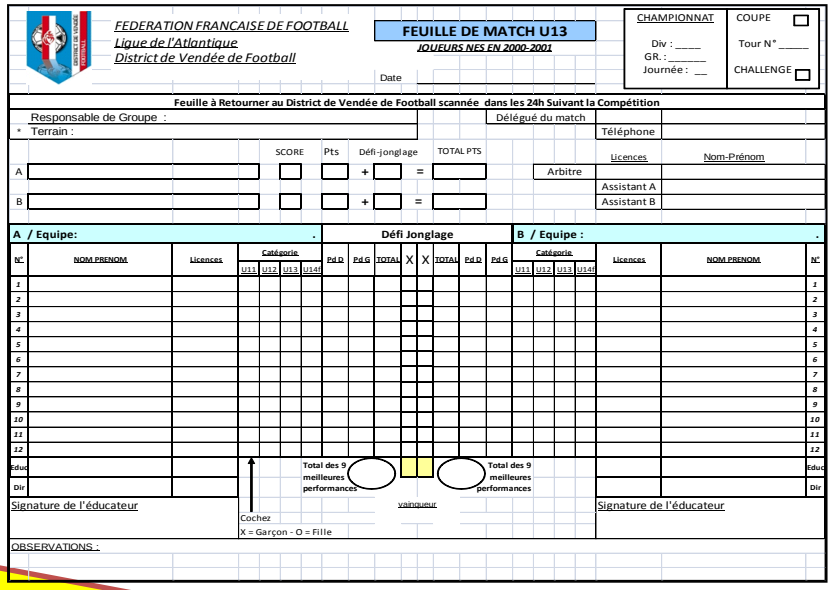

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
Ligue de l'Atlantique
District de Vendée de Football

FEUILLE DE MATCH U13
JOUEURS NES EN 2000-2001

Date

CHAMPIONNAT — Div : ____ GR. : ____ Journée : __ — COUPE ☐ — Tour N° ____ — CHALLENGE ☐

Feuille à Retourner au District de Vendée de Football scannée dans les 24h Suivant la Compétition

Responsable de Groupe : — Délégué du match
* Terrain : — Téléphone

		SCORE	Pts	Défi-jonglage		TOTAL PTS		Licences	Nom-Prénom
A				+	=		Arbitre		
							Assistant A		
B				+	=		Assistant B		

A / Equipe:								Défi Jonglage								B / Equipe :							
N°	NOM PRENOM	Licences	Catégorie U11	U12	U13	U14F		Pd D	Pd G	TOTAL	X	X	TOTAL	Pd D	Pd G	Catégorie U11	U12	U13	U14F	Licences	NOM PRENOM	N°
1																						1
2																						2
3																						3
4																						4
5																						5
6																						6
7																						7
8																						8
9																						9
10																						10
11																						11
12																						12
Educ																						Educ
Dir																						Dir

Total des 9 meilleures performances — vainqueur — Total des 9 meilleures performances

Signature de l'éducateur — Cochez X = Garçon - O = Fille — Signature de l'éducateur

OBSERVATIONS :

Document à télécharger sur le site internet du District

LES RESPONSABLES DE SECTEUR DU FOOTBALL A 9

RESPONSABLE COMMISSION FOOTBALL A 9
Mr Florent MANDIN 4 Rue des Ardillers 85320 MAREUIL SUR LAY 02.51.97.32.50 / 06.83.01.45.04 Mail : florent.mandin@wanadoo.fr

SECTEURS	CELLULE FOOTBALL A 9
LA ROCHE SUR YON	Mr Christian GUIBERT (BEES 1°) Bel Air 85480 FOUGERE 02.51.05.79.88 / 06.70.11.13.51 Mail : christian.guibert86@orange.fr
CHALLANS	Mr Mickaël ROBARD (A.S) 18A, Rue de Beauregard 85230 ST GERVAIS 02.51.49.81.42 / 06.61.42.40.29 Mail : mika.r85@free.fr
LES SABLES	Mr Philippe GUIGNET (I1°) 26 Rue du Moulin 85150 LANDERONDE 06.62.20.47.45 Mail : philippeguignet@wanadoo.fr
LUCON	Mr Etienne GREAU (BEES1°) 7 Rue des Jonquilles 85560 LE BERNARD 06.72.87.06.05 Mail : etienne.greau@orange.fr
FONTENAY	Mr Michel DROCHON (AS) 7 Lotissement Bel Air 85200 PISSOTTE 02.51.51.19.42 / 06.89.95.75.13 Mail : michel.drochon@wanadoo.fr
CHANTONNAY	Mr Valéry PINEAU (Initiateur 2) 37 Rue du Poiré 85570 PETOSSE 06.09.39.18.92 / 02.44.57.01.67 Mail : pineau.valery@neuf.fr
LES HERBIERS	Mr Olivier PACREAU (Initiateur 2) 9 Rue du Sacré-Cœur - 85290 ST LAURENT/SEV. Portable : 06.99.61.24.00 Mail : pacoliv@neuf.fr
MONTAIGU	Mr Eric BOSSARD (A.S) 8 Rue Jeanne d'Arc 85130 LES LANDES GENUSSON 06.74.14.14.05 Mail : eric-bossard@orange.fr